

Concours externe et interne de recrutement de conseillers d'orientation-psychologues (COP)

Programme et bibliographie de la session 2015

Les épreuves du concours de recrutement des conseillers psychologues ont fait l'objet d'une actualisation consécutive aux dispositions du décret n° 2011-990 du 23 août 2011 venant modifier le décret n°91-290 du 20 mars 1991 relatif au statut particulier des directeurs de centre d'information et d'orientation et des conseillers d'orientation-psychologues. Plus qu'un simple contrôle de connaissances, elles ont pour objectif de permettre aux candidats de convaincre le jury de leur aptitude à mettre à profit leur niveau de formation en psychologie pour concevoir, contextualiser et problématiser leur action future de conseiller d'orientation-psychologue dans ses différentes composantes : information sur les formations, information professionnelle, conseil et accompagnement personnalisé, prévention et suivi de l'échec scolaire, appui à l'élaboration du volet orientation et insertion d'un projet d'établissement, action en direction des jeunes sortis du système scolaire sans qualification, participation à la réflexion des instances locales chargées des questions relatives à l'orientation, la formation et l'insertion.

Ce programme précise les attentes du jury telles qu'exposées par l'arrêté du 13 mars 2012.

1. Première épreuve d'admissibilité : « psychologie appliquée »

« Épreuve de psychologie appliquée permettant au candidat, à partir de l'énoncé d'une problématique d'orientation scolaire ou professionnelle, de démontrer sa capacité à mobiliser ses connaissances en psychologie pour traiter le sujet proposé. »

1.1. Programme

Son niveau est celui de la licence (L3) de psychologie. Outre une bonne vision des enjeux de l'orientation scolaire et professionnelle, cette épreuve nécessite du candidat qu'il sache contextualiser ses connaissances dans les domaines suivants de la psychologie :

1. Les processus de traitement de l'information et d'acquisition des connaissances : perception, attention, apprentissage, mémoire, représentation des connaissances, résolution de problèmes, intelligence, prise de décision, langage.
2. La psychologie de la personnalité : les motivations fondamentales, les émotions, anxiété et défenses, l'identité, les modèles factoriels de la personnalité, les traits de personnalité ; les points de vue psychanalytique, phénoménologique et cognitif sur la personnalité ; le normal et le pathologique, les grandes catégories de troubles mentaux, les grands courants thérapeutiques.
3. Le développement de l'enfant et de l'adolescent : développement cognitif, affectif, social, moral.
4. La psychologie sociale : les représentations, les interactions sociales, la communication, l'influence sociale, la perception sociale, les attitudes, le fonctionnement des petits groupes.
5. La méthodologie du recueil des données : les méthodes d'observation, d'enquêtes, expérimentales, comparatives, cliniques.
6. La méthodologie d'analyse des données : niveaux de mesure, statistiques de tendance centrale et de dispersion, corrélation et régression linéaire simple, tests d'inférence sur les différences de moyennes et de fréquences.

1.2. Bibliographie

Liste indicative non limitative

1. Guichard, J. & Huteau, M. (2005). L'orientation scolaire et professionnelle, Paris : Dunod.
2. Andréani, F. & Lartigue, P. (2006). L'orientation des élèves. Comment concilier son caractère individuel et sa dimension sociale : Armand Colin.
3. Duru-Bellat, M. & Perretier, E. (2007). L'orientation dans le système éducatif français, au collège et au lycée. IREDU.
4. Guichard, J. & Huteau, M. (2006). Psychologie de l'orientation, Paris : Dunod.
5. Baudelot, C. & Establet, R. (2009). L'élitisme républicain : l'école française à l'épreuve des comparaisons internationales Paris : Seuil.
6. Lieury, A. (2009). Psychologie cognitive de l'éducation. Paris : Dunod.
7. Bernaud, J-L. & Lemoine, C. (2007). Traité de psychologie du travail et des organisations, Paris : Dunod, 2ème édition.
8. Reuchlin, M. (2002). Psychologie. Paris : PUF.
9. Deleau, M. (sous la direction de.) (1999). Psychologie du développement. Rosny : Breal.
10. Lehalle, H., Mellier, D. (2002). Psychologie du développement. Enfance et adolescence. Cours et exercices. Paris : Dunod
11. Coslin, P.G. (2010). Psychologie de l'adolescent. Paris : Armand Colin, 3ème édition.
12. Roulin, J-L. (Ed.). (2006). Psychologie cognitive. Rosny : Bréal.
13. Roussillon et coll. (2009). Manuel de psychologie et de psychopathologie clinique générale. Elsevier-Masson.
14. Cercle, A., & Somat, A. (2005). Manuel de psychologie sociale. Paris : Dunod.
15. Huteau, M. (2006). Psychologie différentielle, Paris : DUNOD, 3ème édition.
16. Weil-Barais, A. (1997). Les méthodes en psychologie. Rosny : Bréal.
17. Joulé, R-V. & Beauvois, J-L. (2010). Petit traité de manipulation à l'usage des honnêtes gens. Grenoble. P.U.G.
18. Rude, N. & Retel O. (2003). Statistique en psychologie. Paris : In Press Editions
19. Howell, D.C. (2008). Méthodes statistiques en sciences humaines. Paris : De Boeck Université.
20. Abdi, H. (1987). Introduction au traitement statistique des données expérimentales. Grenoble. P.U.G.

2. Seconde épreuve d'admissibilité : « économie appliquée »

« Épreuve d'économie appliquée permettant au candidat, à partir d'une problématique concernant le marché du travail et l'insertion professionnelle, de démontrer sa capacité à mobiliser ses connaissances générales en économie appliquée, micro-économie et macro-économie pour traiter le sujet proposé. »

2.1. Programme

Aucun niveau formel en économie n'est requis pour cette épreuve.

Toutefois, le candidat doit être en mesure de faire la démonstration de sa capacité à établir les liens entre les grandes questions socioéconomiques et la diversité des missions d'éducation, de qualification et d'insertion du système éducatif.

2.2. Bibliographie

Liste indicative non limitative

1. Albertini, J.M. & Silem, A. (2001). Comprendre les théories économiques. Paris : Le Seuil, 3ème édition.
2. Arnsperger, C., (2006), L'économie, c'est nous, éd. Erès
3. Drouin, J-C. (2008). Tous économistes : guide d'introduction à l'économie. Paris : PUF 3^{ème} édition.
4. Cohen, E. (2005). Le nouvel âge du capitalisme : bulles, krachs et rebonds. Paris : Fayard.
5. Clerc, D., (2007), Déchiffrer l'économie, éd. La découverte, coll. Manuels-Grands Repères.
6. Castel, R. (2003). L'insécurité sociale. Qu'est-ce qu'être protégé ? Paris : Seuil.
7. Crozier, M. (1997). État modeste, État moderne : stratégies pour un autre changement. Paris : Fayard, 3ème édition.
8. Bevort, A. & Jobert, A. (2008). Sociologie du travail : les relations professionnelles. Paris : Armand Colin.
9. Bouffartigue, P. (sous la direction de) (2004). Le retour des classes sociales. Inégalités, dominations, conflits. Paris : La Dispute.
10. Cahuc, P., & Zylberberg, A. (2009). Le chômage, fatalité ou nécessité? Paris : Flammarion.
11. Dubar, C. (2010). La crise des identités. Paris : PUF, 4ème édition.
12. Freyssinet, J. (2006). Travail emploi et France, Etat des lieux et perspectives. Paris : La documentation française.
13. Giret J.F. (2000). Pour une économie de l'insertion professionnelle des jeunes ? Paris : Editions CNRS
14. Laville, J-L. (2010). Sociologie des services. Ramonville Saint-Agne : Erès.
15. Lefresne, F. (2005). Les jeunes et l'emploi. Paris : La Découverte (collection "Repères").
16. Linhart, D. (2010). La modernisation des entreprises, Paris : La Découverte (collection "Repères"), 3ème édition.
17. Maruani, M., & Reynaud, E. (2004). Sociologie de l'emploi. Paris : La Découverte (collection "Repères"), 4ème édition.
18. Stroobants, M. (2010). Sociologie du travail. Paris : A. Colin, 3ème édition.
19. Paul, J.J., Rose, J., & Stroobants, M. (2008). Les relations formation - emploi en 55 questions. Paris : Dunod.
20. Smolar, R. (2009). L'insertion socio-professionnelle des jeunes, une urgence ? Paris : L'Harmattan.

3. Première épreuve d'admission : « étude de dossier »

« Entretien avec le jury portant sur l'étude d'un dossier relatif à l'éducation, l'insertion, l'orientation et la formation pouvant être mis en correspondance avec des caractéristiques nationales, sectorielles et territoriales de l'emploi. »

3.1. Programme

Cette épreuve orale doit permettre au candidat de faire la démonstration de sa capacité à tirer parti d'une somme d'informations particulières sur le fonctionnement du système éducatif ainsi que d'un ensemble de données génériques ou catégorielles sur l'emploi pour exercer ses missions d'information et de conseil en orientation en direction des publics qu'il accueille. Elle nécessite du candidat d'être en mesure de faire appel à des connaissances dans les domaines suivants :

1. Les relations entre le système éducatif et l'économie
2. Les différents outils d'aide à l'orientation des jeunes et des adultes
3. Les politiques publiques pour l'insertion sociale et professionnelle des jeunes
4. Les effets de la massification et de la démocratisation de l'éducation
5. Les structures d'enseignement et de formation actuelles
6. Les systèmes d'évaluation comparée du système éducatif

3.2. Bibliographie

Liste indicative non limitative

1. Dubet F., Duru-Bellat M., Vérétoit A. (2010). Les sociétés et leur école - emprise du diplôme et cohésion sociale. Paris : Seuil.
2. Castra, D., et Dubet, F. (2003). L'insertion professionnelle des publics précaires. Paris : P.U.F.
3. Giret, J-F., Lopez, A., Rose, J. (sous la direction de) (2005). Des formations pour quels emplois ? Paris : La Découverte.
4. Fauconnier, P. (2005). La fabrique des meilleurs. Paris. Seuil
5. Piotet, F. (2002). La révolution des métiers. Paris : PUF.
6. Barrere, A. (2003). Travailler à l'école. Que font les élèves et les enseignants du secondaire ? Rennes : PUR.
7. Bautier, E. & Rocheix, J.Y. (1998). L'expérience scolaire des nouveaux lycéens, démocratisation ou massification. Paris : A. Colin.
8. Auduc J.L. (2011). Le système éducatif français- un état des lieux, Hachette, 2011.
9. Beaud, S. (2002). 80 % au bac et après. Paris : PUF.
10. Derouet, J-L. (2003). Le collège unique en question. Paris : P.U.F.
11. Dubet, F. (2004). L'école des chances. Qu'est-ce qu'une école juste ? Paris : Seuil.
12. Dubet, F. (2010). Les places et les chances Paris : Seuil.
13. Duru-Bellat, M., & Henriot Van Zanten, A. (2006). Sociologie de l'École. Paris : A. Colin, 3ème édition.
14. Duru-Bellat, M. (2009). L'inflation scolaire – Les désillusions de la méritocratie. Paris : Seuil
15. Guichard J., Huteau M. (2007). Orientation et insertion professionnelle, 75 concepts clés. Paris : Dunod.
16. Jellab, A. (2004). L'école en France. Paris : L'Harmattan.
17. Merle, P. (2002). La démocratisation scolaire. Paris : PUF.
18. Van Zanten, A. (2004). Les politiques d'éducation. Paris : PUF, collection Que sais-je ?
19. Van Zanten, A. & Obin, J-P. (2008). La carte scolaire. Paris PUF, collection Que sais-je.
20. Vasconcellos, M. (2004). Le système éducatif. Paris : La Découverte.

Autres ressources :

AFAE (2011). Le système éducatif et son administration. 12ème édition.

CNDP (2008) Scolariser les élèves handicapés. CNDP, Collection Repères Handicap.

ONISEP, Les guides (BP 86 Lognes 77423 Marne la Vallée cedex)

DEPP – MENJVA (2010). L'état de l'École : 29 indicateurs sur le système éducatif français, n°20, novembre 2010

L'Orientation Scolaire et Professionnelle. <http://osp.revues.org/>

4. Seconde épreuve d'admission : « étude de cas » (concours externe)

« Entretien avec le jury portant sur l'étude d'une situation individuelle devant permettre au candidat de faire valoir son aptitude à en distinguer les différentes composantes utiles dans la conception d'un plan d'action. »

4.1. Objectif

Cette épreuve est destinée à donner au candidat l'occasion de mettre en valeur son aptitude à tirer parti de la diversité de ses connaissances dans les différents domaines qui fondent le métier de conseiller d'orientation-psychologue (psychologie, sciences de l'éducation, économie) pour proposer des réponses adaptées au problème posé par la situation qui lui est exposée.

4.2. Bibliographie

L'ensemble des bibliographies des trois précédentes épreuves.

4bis. Seconde épreuve d'admission : « rapport d'activité » (concours interne)

« Entretien avec le jury portant sur l'étude d'un rapport d'activité permettant au candidat de faire valoir les compétences qu'il a pu construire en matière de conseil en orientation du fait de son expérience professionnelle et personnelle. »

4.1 Bis. Objectif

Cette épreuve est destinée à donner l'occasion de vérifier que, quelles que soient les fonctions qu'il exerce, le candidat a su mettre à profit sa situation au regard de la fonction publique pour se familiariser avec les fonctions de conseiller d'orientation-psychologue.

Le rapport d'activité préparé par le candidat ne doit pas excéder 8 pages.

Il contient obligatoirement :

1. en page 1 : l'intitulé du concours, l'identification précise du candidat : nom de famille, nom d'usage, prénom(s) et photo d'identité, adresse électronique et numéros de téléphone auquel il peut être joint. Le candidat doit préciser sa situation au jour de son inscription au concours: fonctions précises, grade, ministère de rattachement.
2. en page 2 : le parcours de formation du candidat en distinguant ce qui relève de la formation initiale de la formation professionnelle continue.
3. en page 3 : le parcours professionnel détaillé du candidat : structure, fonction exercée, durée et descriptif de l'activité.
4. en page 4 : le recensement des missions ou de toute autre activité que le candidat souhaite porter à la connaissance du jury.
5. en page 5 : une auto évaluation des acquis de l'expérience du candidat en relation avec les fonctions visées : ces acquis doivent être entendus comme l'ensemble des connaissances, compétences et aptitudes professionnelles développées :
 - dans l'exercice de ses activités professionnelles ;
 - dans l'exercice d'une activité salariée, non salariée ou bénévole.
6. en page 6 et suivantes : une sélection d'activités accomplies par le candidat dans l'exercice actuel ou antérieur de ses fonctions et dont il fera la démonstration qu'elles lui ont permis de se sensibiliser aux différentes facettes du métier de conseiller d'orientation - psychologue.

Ce n'est pas le rapport d'activité qui sera évalué mais l'aptitude du candidat à le soutenir dans la perspective de faire la démonstration de sa capacité à transférer ses acquis dans les domaines qui fondent le métier de conseiller d'orientation-psychologue (psychologie, sciences de l'éducation, économie...).

4.2 Bis. Bibliographie

L'ensemble des bibliographies des trois précédentes épreuves.